

COMPTES DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	167 722		167 722	206 904		39 182-	18. 94-
Chiffre d'affaires NET	167 722		167 722	206 904		39 182-	18. 94-
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			4 909	7 309		2 400-	32. 84-
Autres produits			1	1		0-	25. 49-
Total des Produits d'exploitation (I)			172 632	214 214		41 582-	19. 41-
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			39 409	39 245		164	0. 42
Impôts, taxes et versements assimilés			12 130	18 021		5 891-	32. 69-
Salaires et traitements			87 829	76 940		10 889	14. 15
Charges sociales			67 125	64 046		3 079	4. 81
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			21 080	14 688		6 393	43. 52
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			9	38		29-	75. 21-
Total des Charges d'exploitation (II)			227 582	212 977		14 605	6. 86
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			54 950-	1 237		56 187-	N5
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs



GRAFIC

TD

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2023 12	31/12/2022 12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	2 902	1 940	962	49. 61
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	366 998	826 051	459 053-	55. 57-
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	369 900	827 991	458 091-	55. 33-
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	2 626	4 087	1 461-	35. 75-
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	2 626	4 087	1 461-	35. 75-
2. Résultat financier (V-VI)	367 275	823 904	456 630-	55. 42-
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	312 324	825 141	512 817-	62. 15-
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital	12 000		12 000	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	12 000		12 000	
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		253	253-	100. 00-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	5 566		5 566	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	5 566	253	5 313	N
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	6 434	253-	6 687	N
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	554 532	1 042 205	487 673-	46. 79-
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	235 774	217 317	18 456	8. 49
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	318 759	824 888	506 129-	61. 36-

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

GRAFIC

170

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2023

- Bilan actif-passif

Pages

1 et 2

- Compte de résultat

3 et 4

"Certifié conforme"

GRAFIC

3 PLACE GL DE GAULLE

69330 JONAGE

0472022000

TD

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	1 424	1 424		67	67-	100. 00-
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
ACTIF CIRCULANT	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	116 341	53 744	62 597	25 066	37 532	149. 73
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	999 252		999 252	999 252		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
Comptes de Régularisation	Prêts						
	Autres immobilisations financières	400		400	400		
	Total II	1 117 417	55 168	1 062 249	1 024 785	37 465	3. 66
	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
Comptes de Régularisation	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	38 400		38 400	89 104	50 704-	56. 90-
	Autres créances	541 089		541 089	224 040	317 049	141. 51
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement	300 000		300 000	200 000	100 000	50. 00
	Disponibilités	63 351		63 351	171 112	107 761-	62. 98-
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	942 840		942 840	684 256	258 584	37. 79
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
Comptes de Régularisation	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	2 060 257	55 168	2 005 089	1 709 041	296 048	17. 32

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2023 12	Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 485 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	485 000	485 000		
	Réserves				
	Réserve légale	48 500	22 940	25 560	111. 42
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	1 105 003	305 675	799 328	261. 50
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	318 759	824 888	506 129-	61. 36-
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	1 957 262	1 638 503	318 759	19. 45
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	5 758	12 622	6 863-	54. 38-
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	25 082	4 709	20 372	432. 61
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 188	4 663	3 475-	74. 52-
	Dettes fiscales et sociales	15 794	42 468	26 674-	62. 81-
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	5	6 076	6 070-	99. 91-
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	47 827	70 538	22 710-	32. 20-
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	2 005 089	1 709 041	296 048	17. 32

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

47 827

64 782

5D
Société à responsabilité limitée
au capital de 485 000 euros
Siège social : 8 RUE RAPHAEL MASSARD
69740 GENAS
833 960 719 RCS LYON

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 mai 2024**

L'an deux mille vingt-quatre,

Le 30 mai,

À 18 heures,

Les associés de la société 5D, société à responsabilité limitée au capital de 485 000 euros, divisé en 48 500 parts de 10 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, 8 RUE RAPHAEL MASSARD 69740 GENAS, sur convocation faite par la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents.

Sont présents :

- Madame Emilie KRUPA, épouse DUGOURGEOT, titulaire de 24709 parts sociales en pleine propriété,

- Monsieur Thibaud DUGOURGEOT, titulaire de 23791 parts sociales en pleine propriété,

Seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Thibaud DUGOURGEOT, gérant associé.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et quitus à la gérance,
- Approbation des charges non déductibles,
- Affectation du résultat de l'exercice,

10

50

- Rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce et approbation desdites conventions,

- Questions diverses,

- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- la feuille de présence,

- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2023,

- le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,

- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé. Il précise que la Société est une petite entreprise au sens de l'article L. 123-16 du Code de commerce et qu'elle est donc dispensée de l'obligation d'établir un rapport de gestion, conformément aux dispositions de l'article L. 232-1 IV du Code de commerce modifié par la loi n° 2018-727 du 10 août 2018.

Il est ensuite donné lecture du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, l'Assemblée Générale approuve le montant des dépenses et charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 7 717 euros.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 318 758 euros de la manière suivante :

- Au Compte de Réserve Facultative

318 758 euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, approuve successivement chacune des conventions mentionnées dans ce rapport.

Chaque intéressé n'ayant pas pris part au vote de la convention le concernant, cette résolution est adoptée à l'unanimité des autres associés présents ou représentés.

QUATRIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 19 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par les gérants.

Emilie DUGOURGEOT



Thibaud DUGOURGEOT

